

**Déclaration par le tiers
(intérimaire)**

Cette déclaration doit être envoyée à Fluxys (procurement@fluxys.com) avant le début de la mission.

Le (la) soussigné(e), domicilié(e)
à.....

déclare s'engager vis-à-vis de FLUXYS* :

1. **à respecter le secret** lié à toute information confidentielle concernant FLUXYS et toute information concernant les utilisateurs du réseau, pour autant que ces informations ne soient pas de notoriété publique, et **à ne les divulguer à personne ni les copier**, sauf si FLUXYS, dans un cas bien précis, lui en donnait l'autorisation écrite ; et **à ne pas les utiliser à d'autres fins que** (i) l'exécution de sa mission (en ce qui concerne les informations confidentielles relatives à FLUXYS) ou (ii) pour permettre l'accès au réseau de transport de FLUXYS et son utilisation (en ce qui concerne les informations relatives aux utilisateurs du réseau). Cette obligation de secret vaut pour toute la durée de l'exécution de la mission chez FLUXYS et jusqu'à 10 ans après la fin de celle-ci.

Les "**informations confidentielles relatives à FLUXYS**" sont toutes les informations se rapportant aux activités de FLUXYS ou de toute autre entreprise directement ou indirectement liée au sein du groupe FLUXYS ainsi que les données à caractère personnel dont il/elle aura eu connaissance ou qui lui auront été communiquées dans le cadre de sa mission.

Les "**informations concernant les utilisateurs du réseau**" sont toutes les données commerciales relatives à un utilisateur du réseau ou à un demandeur, y compris la demande elle-même, qu'elles soient ou non directement communiquées à FLUXYS.

2. à céder de façon intégrale, définitive et exclusive à FLUXYS tous les droits patrimoniaux de **propriété intellectuelle** concernant entre autres les travaux, préparations, créations, études, recherches, expériences, inventions brevetables ou autres, programmes, instructions ou rapports, faits ou exécutés à l'occasion de l'exécution de la mission, dès l'instant où naissent lesdits droits. Le prix de cette cession est compris dans la rémunération payée par FLUXYS pour les prestations.
3. à lire et comprendre les **consignes et règles** suivantes applicables au sein de FLUXYS (qui sont consultables sur Fluxnet) et à les observer dans le cadre de l'exécution de sa mission. Celles-ci incluent entre autres les directives suivantes:
 - a. les directives en matière de sécurité applicables aux bâtiments de FLUXYS et aux sites externes ;

- b. les directives concernant la gestion de l'information et l'utilisation de l'infrastructure ICT, entre autres la "Politique de gestion de l'information (PGI)" et "Assurer la sécurité de nos infrastructures de process" ;
 - c. les principes d'utilisation responsable et professionnelle des médias sociaux ;
 - d. les principes repris dans la directive "Puis-je accepter des cadeaux ? " ;
 - e. les principes de base relatifs au comportement éthique résumés dans le Code de conduite éthique ;
 - f. la politique d'achat, la procédure achat et la typologie et le manuel d'achat ;
 - g. la politique anti-tabac applicable au sein des bureaux de FLUXYS ;
 - h. les directives pertinentes pour sa mission spécifique et qui lui ont été communiquées.
4. à autoriser les contrôles que FLUXYS peut faire sur **l'utilisation de l'infrastructure ICT de FLUXYS**, conformément aux principes repris dans la directive (consultable sur Fluxnet) "Policy relative au contrôle de l'utilisation de l'infrastructure ICT".
5. à avoir pris connaissance de la **Déclaration 'Vie privée' de Fluxys** qui contient les informations sur le traitement de ses données à caractère personnel par FLUXYS ;
6. Il / Elle déclare que pour autant qu'il / elle prendra connaissance **d'un grand nombre de données à caractère personnel et/ou de données à caractère personnel sensibles en termes de vie privée** dans le cadre de l'exercice de sa mission, il / elle s'engage :
 - a. à faire preuve d'une vigilance et d'une prudence accrues lors de la gestion de données à caractère personnel ;
 - b. à respecter le niveau de confidentialité approprié tant à l'attention de parties externes que vis-à-vis de collègues ;
 - c. à appliquer les directives en matière de gestion de l'information et de l'utilisation de l'infrastructure ICT, en particulier pour la conservation et la transmission de données ;
 - d. il / elle comprend que cela constitue un aspect important de sa mission et que le respect de la présente déclaration est essentiel.
7. à ne pas **représenter** FLUXYS **vis-à-vis de tiers** sauf si FLUXYS le demande expressément à titre exceptionnel et à signer tous les e-mails, fax, lettres et autres correspondances et documents dans lesquels il / elle représente FLUXYS à la demande expresse de FLUXYS, avec la mention "agissant au nom et pour le compte de Fluxys Belgium SA".**

Signé à le

Signature

N° contrat FLUXYS :

** Ou "Agissant au nom et pour le compte de Fluxys SA" ou "Agissant au nom et pour le compte de Fluxys LNG SA", tel que d'application.